

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	3
- Programme détaillé	4
- Programme par matière	4
- Prérequis entre cours	5
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	6
Informations diverses	7
- Liste des bacheliers proposant cette mineure	7
- Conditions d'admission	7
- Pédagogie	7
- Evaluation au cours de la formation	7
- Formations ultérieures accessibles	8
- Gestion et contacts	8
- Infos pratiques	9

Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La mineure en Antiquité est accessible aux étudiants de toutes les disciplines. Elle leur offre une formation de base centrée sur une ou plusieurs des grandes civilisations de l'Antiquité : l'Égypte pharaonique, le Proche-Orient ancien, la Grèce antique, Rome. Cette formation peut être modulée de différentes manières, en fonction du cursus principal de l'étudiant et de son souhait d'en faire une mineure d'ouverture, de complémentarité par rapport à sa majeure, ou d'accès à un master en langues et littératures anciennes. Les domaines concernés par ces masters sont l'égyptologie et l'assyriologie ([Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#)), les langues et littératures classiques ([Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation classiques](#)), le latin associé au français ([Master \[120\] en langues et lettres anciennes et modernes](#)).

Cette mineure offre donc aux étudiants une formation sérieuse dans des domaines qu'ils seront peut-être amenés à enseigner. Aux futurs égyptologues et assyriologues, elle propose l'ensemble des prérequis aux cours de master qu'ils pourront choisir de suivre après leur bachelier.

Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Découvrir les civilisations antiques sous leurs différents aspects, en saisir les spécificités dans une perspective d'ouverture ou de complémentarité, ou en songeant à poursuivre une formation de master correspondante, tels sont les différents objectifs que peut se fixer l'étudiant qui choisit la mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. S'il a choisi un ou plusieurs cours de langues : de maîtriser les fondements de cette/ces langue(s), notamment l'écriture, le vocabulaire de base, les éléments de morphologie et de syntaxe (cours de niveau débutants), de traduire des textes suivis mettant en œuvre ces connaissances (niveau continuants).
2. S'il a choisi un ou plusieurs cours de littérature : de situer les grands auteurs et les productions littéraires dans leur contexte historique et culturel.
3. S'il a choisi des cours de civilisations : de maîtriser des connaissances dans des domaines aussi divers que l'histoire, les institutions, l'art, l'archéologie, la géographie historique, la religion, la symbolique, la mythologie, la philosophie ou l'anthropologie.
4. S'il a choisi des cours de méthodologie : de connaître et d'utiliser à bon escient les outils heuristiques de base, en vue de la rédaction d'un travail de recherche personnel et de portée limitée.
5. De démontrer un socle de compétences dans le domaine d'une ou plusieurs civilisations antiques, d'en saisir les spécificités par une approche rigoureuse, et de communiquer ces savoirs à autrui.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de la mineure en Antiquité (Égypte, Orient, Grèce, Rome) associe à des cours de civilisations et/ou de méthodologie (minimum 6 crédits), des cours de langues et/ou de littératures (minimum 12 crédits), permettant à l'étudiant d'établir un projet personnel de formation. Plus concrètement, la mineure propose au choix de l'étudiant :

- des cours de langues (niveaux débutant et continuant) : égyptien hiéroglyphique, langues à écriture cunéiforme (akkadien, hittite), grec et latin classiques ;
- des cours de littératures grecque et latine (les littératures orientales sont abordées dans les cours de civilisation) ;
- des cours de civilisation (égyptienne et proche-orientale, grecque et romaine), y compris l'histoire, l'art, l'archéologie et l'histoire de la pensée ;
- des cours de méthodologie dans les différents domaines (heuristique et/ou sciences auxiliaires).

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Programme par matière

- Obligatoire
 △ Activité non dispensée en 2019-2020
 ⊕ Activité cyclique dispensée en 2019-2020
- ☒ Au choix
 ⊗ Activité cyclique non dispensée en 2019-2020
 ■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

L'étudiant doit totaliser 30 crédits répartis sur 2 blocs annuels, soit idéalement 15 crédits par an. Les cours sont à choisir ci-dessous, pour autant qu'ils ne fassent pas partie des matières obligatoires de la majeure

Bloc
annuel
2 3

o Contenu:

o Langues et littératures

Deux à six cours à choisir parmi :

☒ Langues orientales

☒ LGLOR1611	Langues à écriture cunéiforme (akkadien, hittite) A	Jan Tavernier	30h	5 Crédits	1 + 2q ⊗	x	x
☒ LGLOR1612	Langues à écriture cunéiforme (akkadien, hittite) B	Jan Tavernier	30h	5 Crédits	1 + 2q ⊕	x	x
☒ LGLOR1621	Égyptien hiéroglyphique A	Claude Obsomer	30h	5 Crédits	1 + 2q ⊗	x	x
☒ LGLOR1622	Égyptien hiéroglyphique B	Benoît Lurson Marianne Michel	30h	5 Crédits	1 + 2q ⊕	x	x
☒ LGLOR1631	Hébreu biblique I A		45h	5 Crédits	1 + 2q ⊗	x	x
☒ LGLOR1632	Hébreu biblique I B	Jean-Claude Haelewyck	45h	5 Crédits	1 + 2q ⊕	x	x
☒ LGLOR1671	Sanskrit A	Christophe Vielle	30h	5 Crédits	2q ⊗	x	x
☒ LGLOR1672	Sanskrit B	Christophe Vielle	30h	5 Crédits	2q ⊕	x	x

☒ Grec classique

☒ LFIAL1770	Initiation au grec classique et lecture de textes grecs	Claude Obsomer	30h+30h	5 Crédits	1q	x	x
☒ LGLOR1172	Grammaire de base du grec	Herman Seldeslachts	30h+15h	5 Crédits	2q	x	x
☒ LGLOR1173	Langue grecque I	Anne-Marie Doyen	30h+15h	5 Crédits	2q	x	x
☒ LGLOR1271	Langue grecque II	Herman Seldeslachts	30h +22.5h	5 Crédits	1 + 2q	x	x
☒ LGLOR1371	Langue grecque III	Herman Seldeslachts	30h +22.5h	5 Crédits	1 + 2q	x	x
☒ LGLOR1442	Littérature grecque	Anne-Marie Doyen	45h	5 Crédits	1 + 2q ⊗	x	x
☒ LGLOR1491	Explication d'auteurs grecs : poésie	Anne-Marie Doyen	45h	5 Crédits	1 + 2q ⊗	x	x
☒ LGLOR1492	Explication d'auteurs grecs : prose	Anne-Marie Doyen	45h	5 Crédits	1 + 2q ⊕	x	x

☒ Latin classique

☒ LFIAL1180	Initiation au latin	Alain Meurant	30h+30h	5 Crédits	1q	x	x
☒ LGLOR1142	Grammaire de base du latin	Jean Lempire	30h+15h	5 Crédits	2q	x	x
☒ LGLOR1143	Langue latine I	Lambert Isebaert	30h+15h	5 Crédits	2q	x	x
☒ LGLOR1241	Langue latine II	Lambert Isebaert	30h +22.5h	5 Crédits	1 + 2q	x	x

						Bloc annuel	
						2	3
✘ LGLOR1341	Langue latine III	Lambert Isebaert	30h +22.5h	5 Crédits	1 + 2q	x	x
✘ LGLOR1431	Littérature latine	Jean Lempire	45h	5 Crédits	1 + 2q ⊕	x	x
✘ LGLOR1481	Explication d'auteurs latins : poésie	Paul Deproost	45h	5 Crédits	1 + 2q ⊕	x	x
✘ LGLOR1482	Explication d'auteurs latins : prose	Paul Deproost	45h	5 Crédits	1 + 2q ⊗	x	x

o Civilisations et méthodologie

Le solde des crédits à choisir parmi :

✘ Orient et Egypte antiques

✘ LGLOR1110	Introduction à l'étude du Proche-Orient et de l'Égypte antiques	Claude Obsomer Jan Tavernier	30h	5 Crédits	1q	x	x
✘ LGLOR1511	Histoire et société du Proche-Orient et de l'Égypte antiques I	Claude Obsomer Jan Tavernier	30h	5 Crédits	1q ⊗	x	x
✘ LGLOR1512	Culture et civilisation du Proche-Orient et de l'Égypte antiques I	Claude Obsomer Jan Tavernier	30h	5 Crédits	1q ⊕	x	x
✘ LARKE1553	Arts et civilisations : Égypte, Mésopotamie et Proche-Orient	Benoît Lurson Jan Tavernier	30h	5 Crédits	1q ⊕	x	x
✘ LRELI1110	Introduction à la Bible : Ancien Testament	Didier Luciani	30h	5 Crédits	1q	x	x
✘ LGLOR1541	Séminaire d'indianisme : civilisation de l'Inde classique	Christophe Vielle	30h	5 Crédits	1q ⊕	x	x
✘ LGLOR1542	Séminaire d'indianisme : philosophie de l'Inde classique	Christophe Vielle	30h	5 Crédits	1q ⊗	x	x
✘ LRELI1347	Hindouisme	Philippe Cornu	30h	5 Crédits	2q ⊕	x	x
✘ LRELI1348	Bouddhisme	Philippe Cornu	30h	5 Crédits	2q ⊗	x	x

✘ Grèce et Rome

✘ LGLOR1210	Séminaire d'introduction aux études classiques	Aline Smeesters	45h	5 Crédits	1 + 2q	x	x
✘ LFIAL1421	Histoire de l'Antiquité	Françoise Van Haepere	22.5h	5 Crédits	2q	x	x
✘ LARKE1552	Arts et civilisations : antiquité gréco-romaine	Marco Cavalieri Jan Driessen	30h	5 Crédits	2q ⊗	x	x
✘ LRELI1251	Histoire du christianisme : Antiquité	Jean-Marie Auwers	30h	5 Crédits	2q ⊕	x	x
✘ LFILO1230	Séminaire : Histoire et textes de la philosophie de l'antiquité	Pierre Destrée	45h	5 Crédits	1q	x	x

Prérequis entre cours

Un document (nb: pas disponible car sans objet pour ce programme lanti100i) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE. (Rem: Ce document n'est donc disponible que s'il y a des prérequis au sein du programme.)

Par ailleurs, ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter le réglement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>).

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un référentiel d'acquis d'apprentissage précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " *A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?*".

Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

- > Bachelier en sciences pharmaceutiques [prog-2019-farm1ba]
- > Bachelier en sociologie et anthropologie [prog-2019-soca1ba]
- > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie [prog-2019-musi1ba]
- > Bachelier en sciences religieuses [prog-2019-reli1ba]
- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques [prog-2019-germ1ba]
- > Bachelier en philosophie [prog-2019-filo1ba]
- > Bachelier en sciences mathématiques [prog-2019-math1ba]
- > Bachelier en sciences économiques et de gestion [prog-2019-ecge1ba]
- > Bachelier en droit [prog-2019-droi1ba]
- > Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale [prog-2019-edph1ba]
- > Bachelier en sciences politiques, orientation générale [prog-2019-spol1ba]
- > Bachelier en histoire [prog-2019-hist1ba]
- > Bachelier en sciences humaines et sociales [prog-2019-huso1ba]
- > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale [prog-2019-arke1ba]
- > Bachelier en information et communication [prog-2019-comu1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques [prog-2019-clas1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes [prog-2019-lafr1ba]
- > Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale [prog-2019-rom1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales [prog-2019-hori1ba]
- > Bachelier en sciences biomédicales [prog-2019-sbim1ba]
- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale [prog-2019-roge1ba]

CONDITIONS D'ADMISSION

Conditions spécifiques d'admission

Le programme est accessible à tout bachelier pour autant que son cursus principal le permette.

Pour plus de détails, consulter la rubrique [bacheliers concernés](#) présentant les programmes de bachelier ayant accès à la mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome.

PÉDAGOGIE

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, lectures...) qui visent l'acquisition de ces compétences. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux). Aux activités traditionnelles (cours et séminaires) peuvent se greffer, pour celui qui le souhaitera, des activités menés à l'extérieur (visites de musées et voyages culturels).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation de l'étudiant tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales	>	Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation classiques Master [60] en langues et lettres anciennes, orientation classiques	Moyennant des enseignements supplémentaires (15 crédits maximum) et à condition qu'il ait suivi des cours de langue et de littérature grecques dans sa majeure et les cours suivants dans cette mineure : les cours LGLOR1142, LGLOR1143, LGLOR1241, un cours d'explication d'auteurs latins et de préférence les deux cours de littérature latine
Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes	>	Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation classiques Master [60] en langues et lettres anciennes, orientation classiques	Moyennant des enseignements supplémentaires (15 crédits maximum) et à condition qu'il ait suivi les cours suivants dans cette mineure : les cours LGLOR1172, LGLOR1173, LGLOR1271, un cours d'explication d'auteurs grecs et les deux cours de littérature grecque
Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale	>	Master [120] en langues et lettres anciennes et modernes Master [60] en langues et lettres anciennes et modernes	Moyennant des enseignements supplémentaires (15 crédits maximum) et à condition qu'il ait suivi les cours suivants dans cette mineure : les cours LGLOR1142, LGLOR1143, LGLOR1241, un cours d'explication d'auteurs latins et les deux cours de littérature latine
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale	>	Master [120] en langues et lettres anciennes et modernes Master [60] en langues et lettres anciennes et modernes	Moyennant des enseignements supplémentaires (15 crédits maximum) et à condition qu'il ait choisi le français comme langue romane dans sa majeure et suivi les cours suivants dans cette mineure : les cours LGLOR1142, LGLOR1143, LGLOR1241, un cours d'explication d'auteurs latins et de préférence les deux cours de littérature latine
Tout autre bachelier	>	Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation orientales Master [60] en langues et lettres anciennes, orientation orientales	Moyennant des enseignements supplémentaires (15 crédits maximum) et à condition qu'il ait suivi au moins, dans cette mineure, un cours de même(s) langue(s) orientale(s) (A et B) durant deux ans et deux cours de civilisation du même domaine.

GESTION ET CONTACTS

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2019-2020. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).

Gestion du programme

Faculté	SSH/FIAL
Entité de la structure	Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL) (https://uclouvain.be/repertoires/entites/fial)
Dénomination	Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL) (https://uclouvain.be/repertoires/entites/fial)
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH) (https://uclouvain.be/repertoires/entites/ssh)
Sigle	FIAL
Adresse de l'entité	Place Blaise Pascal 1 - bte L3.03.11 1348 Louvain-la-Neuve Tél: +32 (0) 10 47 48 50 http://www.uclouvain.be/fial
Site web	http://www.uclouvain.be/fial
Mandat(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Doyen : Cédric Fairon • Directrice administrative de faculté : Bérengère Bonduelle
Commission(s) de programme	<ul style="list-style-type: none"> • Ecole d'histoire de l'art, archéologie et musicologie (ARKE) (https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/ARKE) • Ecole de philosophie (EFIL) (https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/EFIL) • Ecole de langues et lettres (ELAL) (https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/ELAL) • Commission de programme en études de genre (GENR) (https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/GENR) • Ecole de langues et lettres anciennes (GLOR) (https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/GLOR) • Ecole d'histoire (HIST) (https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/HIST) • Louvain School of Translation and Interpreting (LSTI) (https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/LSTI)
Responsable académique du programme:	Claude Obsomer
Personne(s) de contact	<ul style="list-style-type: none"> • Fiorella Flamini, conseillère aux études: conseiller.etudes-fial@uclouvain.be

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2019-2020. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).

INFOS PRATIQUES

Inscription à la mineure

1. Modalités d'organisation

L'étudiant suit 15 crédits de cours dans le bloc 2 et 15 crédits de cours dans le bloc 3 de la mineure.

2. Admission à la mineure

Il n'y a pas de condition d'admission particulière pour cette mineure.

3. Inscription à la mineure et vérification de l'inscription

L'année académique suivant la réussite des 45 premiers crédits :

L'étudiant s'inscrit en ligne à sa mineure, après s'être préalablement inscrit à sa majeure (bac).

L'année académique suivante, l'étudiant est automatiquement réinscrit à la même mineure.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

4. Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite avant le 10 octobre auprès du conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

L'horaire peut être consulté à l'adresse <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-cours.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-cours.html>).

Les étudiants doivent également consulter l'horaire général de la faculté : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-cours.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-cours.html>) pour les cours qui ne sont pas repris dans la fiche horaire de la mineure.

Les modifications de dernière minute sont reprises dans la rubrique "valves étudiants" sur le site

<https://uclouvain.be/306433.html>.

2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Le tableau des équivalences peut être consulté au secrétariat de la commission de programme qui gère la mineure. Personne de contact : le responsable de la mineure, pour conseils et approbation de modification(s) éventuelle(s).

Inscription aux activités de la mineure

1. Informations sur les préalables

Aucun préalable pour cette mineure.

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités de la mineure se fait en même temps que l'inscription aux activités de la majeure.

Cette inscription est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant.

3. Obtention du visa du responsable de la mineure

L'étudiant est tenu, une fois le formulaire d'inscription aux activités complété, de demander le visa du responsable de la mineure avant de le transmettre au secrétariat de sa faculté ou de sa commission de programme.

Supports disponibles

Informations sur le service-cours

Certains cours disposent d'un support en ligne.

Informations à demander aux titulaires des cours.

Dans l'éventualité où des dispositifs pédagogiques alternatifs sont proposés pour une activité, ceux-ci s'adressent uniquement aux étudiants qui sont inscrits à l'activité en question dans le cadre de leur mineure et qui feront la preuve de l'impossibilité d'assister au cours. Un accord écrit de l'enseignant sera requis.

Organisation des examens

1. Inscription aux examens

L'étudiant s'inscrit en ligne aux examens des activités de sa mineure en même temps qu'il s'inscrit aux examens des activités de sa majeure. En cas de difficultés, l'étudiant s'adressera à sa commission de programme ou au secrétariat de sa faculté.

2. Consultation des horaires d'examens

Les horaires d'examens peuvent être consultés à l'adresse : <https://uclouvain.be/355628.html>.

Note : pour l'inscription sur les listes "ouvertes" de passage de certains examens, l'étudiant s'adressera directement au secrétariat central de la Faculté de philosophie, arts et lettres.